



Pommier / Poirier

N°15
03/07/2025



Animateur filière

Aline BEZ
FREDON Nouvelle-Aquitaine
aline.bez@fredon-na.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Zone
Limousin N°15
du 03/07/2025 »



Edition Zone Limousin
Départements Nord 24/19/87/23

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Tableau d'analyse de risque

Aucun	Faible	Modéré	Fort	Alerte
-------	--------	--------	------	--------

Bioagresseurs	Semaine 26 du 23 au 29/06	Semaine 27 du 30 au 06/07
Tavelure	Faible	Faible
Oïdium	Faible	Faible
Chancre à nectria	Faible	Faible
Pucerons	Faible	Faible
Carpocapse	Faible	Fort
Petite tordeuse des fruits	Faible	Fort

- **Tavelure** : Les précipitations, lorsque présentes, augmentent le risque de contaminations secondaires dans les parcelles déjà contaminées.
- **Pucerons** : Toujours actifs sur les feuilles, à surveiller.
- **Carpocapse** : La période à risque élevé d'éclosion touche à sa fin. G2 : le vol débute cette semaine.
- **Tordeuse orientale du pêcher** : le vol de 3^{ème} génération est en cours.
- **Petite tordeuse des fruits** : période à risque de pontes et d'éclosion en cours.
- **Punaises** : captures importantes de larves et d'adultes d'*Halyomorpha halys*.

Données météorologiques

Prévision du 04 au 10 juillet 2025 (source : Météo France)

Des pluies sont attendues les 6 et 7 juillet, ce qui entraînera une légère baisse des températures en milieu de semaine. Toutefois, une nouvelle hausse est prévue en fin de semaine, sous l'influence d'un temps globalement sec et ensoleillé.

Les températures minimales oscilleront entre 12 et 17 °C, tandis que les maximales atteindront 22 à 32 °C selon les régions.

	04/07	05/07	06/07	07/07	08/07	09/07	10/07
Lubersac (19)	 17° / 31° ▼ 15 km/h	 15° / 29° ▼ 15 km/h	 16° / 22° ► 20 km/h 40 km/h	 15° / 23° ▲ 20 km/h 45 km/h	 12° / 25° ▼ 15 km/h	 12° / 28° ► 15 km/h	 15° / 30° ► 15 km/h
Voutezac (19)	 18° / 32° ▼ 10 km/h	 14° / 31° ► 10 km/h	 16° / 23° ► 20 km/h	 16° / 25° ▲ 20 km/h 40 km/h	 12° / 26° ▼ 15 km/h	 13° / 30° ▼ 10 km/h	 15° / 32° ▼ 10 km/h
Allasac (19)	 17° / 32° ▼ 10 km/h	 13° / 31° ▲ 10 km/h	 16° / 24° ► 20 km/h	 16° / 25° ▲ 20 km/h 40 km/h	 12° / 27° ▼ 15 km/h	 11° / 31° ▼ 10 km/h	 13° / 33° ▼ 10 km/h
St Yrieix La Perche (87)	 17° / 32° ▲ 15 km/h	 17° / 31° ▲ 15 km/h	 16° / 23° ▼ 20 km/h 40 km/h	 16° / 23° ▲ 20 km/h 45 km/h	 12° / 25° ▼ 15 km/h	 12° / 28° ▼ 15 km/h	 15° / 30° ► 15 km/h
Measnes (23)	 15° / 30° ▲ 20 km/h	 15° / 31° ▲ 15 km/h	 16° / 25° ▼ 30 km/h 50 km/h	 13° / 23° ► 25 km/h 45 km/h	 12° / 23° ▲ 15 km/h	 12° / 27° ▲ 15 km/h	 13° / 30° ▲ 15 km/h

• Stades phénologiques

Stade BBCH 75, phase de grossissement des fruits.



Evelina – Golden - Mandy
(Crédit photo : A. BEZ - FREDON NA)



Conférence - William's
(Crédit Photo : A. BEZ - FREDON NA)

• Tavelure (*Venturia inaequalis*)

Dans les parcelles où des taches sont déjà visibles, des contaminations secondaires peuvent survenir à partir des lésions présentes sur les feuilles et/ou les fruits. La pluviométrie reste un facteur déterminant à prendre en compte dans la gestion de ces parcelles.

Il est donc recommandé de surveiller attentivement l'évolution des symptômes afin d'adapter les mesures de protection en conséquence.



Taches de tavelure sur feuilles et fruits
(Crédit photo : A. BEZ - FREDON NA)

Evaluation du risque

Dans les parcelles présentant des symptômes de tavelure, les épisodes orageux constituent des conditions propices au déclenchement de contaminations secondaires.

Mesures prophylactiques

La taille en vert en éliminant les gourmands les plus vigoureux est efficace pour réduire le nombre de pousses terminales contaminées par la tavelure.



Résistances aux produits de protection des plantes :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/rapports-techniques-sur-les-resistances-en-france/>

- **Feu bactérien (*Erwinia amylovora*)**

Pas de signalement de feu bactérien.

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- La présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses) ;
- La présence d'inoculum dans l'environnement ;
- Des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie (cf. tableau ci-dessous).

Des contrôles visuels sont indispensables pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie.

Température maximale	Température minimale	Pluie
>à 24°C	-	-
>à 21°C	>à 12°C	-
>à 18°C	>à 10°C	2 mm

Evaluation du risque

Les parcelles sont à surveiller.

Mesures prophylactiques

Lorsqu'un foyer est détecté, la maladie doit impérativement être éradiquée le plus rapidement possible afin d'éviter toute propagation.

Les pousses infectées devront être supprimées le plus tôt possible après leur apparition, en les coupant nettement plus bas que la zone nécrosée, et ce afin d'éviter de nouvelles contaminations. Attention, les rameaux se développant après une telle opération sont très réceptifs à la bactérie, il est nécessaire de brûler les rameaux atteints et de désinfecter les outils de taille.

- **Oïdium (*Podosphaera leucotricha*)**

Des conditions climatiques favorables, telles qu'une forte humidité relative et des températures comprises entre 10 °C et 20 °C, peuvent favoriser le développement du champignon.

Dans les vergers à historique contaminés et plantés avec des variétés sensibles (ex. : 'Parsi'), la maladie peut apparaître localement sur les jeunes pousses.

Evaluation du risque

La gestion des parcelles doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés en 2024.

Mesures prophylactiques

Surveillez les parcelles contaminées en 2024 car en supprimant les pousses oïdiées dès leur apparition, cela permet de réduire l'inoculum primaire et de limiter les risques de contaminations secondaires.



Rameau oïdié

(Crédit photo : C. Genin - Limdor)

- **Black Rot (*Diplodia seriata*)**

Les contaminations primaires surviennent au printemps et entraînent la formation de petits fruits noirs momifiés, qui constituent une source d'inoculum pour les contaminations secondaires. Ces dernières se développent au cours de l'été et de l'automne, lorsque les conditions climatiques sont favorables, c'est-à-dire chaudes et humides. La température optimale se situe entre 20 et 24 °C, associée à une période d'humectation d'au moins 9 heures.



Black rot

(Crédit photo : A. BEZ - FREDON-NA)

Evaluation du risque

Actuellement, les conditions sèches ne sont pas favorables à la maladie. Attention cependant aux épisodes orageux.

• Chancre à *Nectria* (*Neonectria ditissima*)

Des dégâts peuvent apparaître sur les fruits, notamment sous forme de chancres au niveau de l'œil. Ces symptômes font suite aux contaminations survenues au moment de la floraison, à partir de parcelles présentant des symptômes de chancre.

Mesures prophylactiques :

En période sèche, il est fortement conseillé de supprimer les rameaux porteurs de chancres. Il est préférable de casser les jeunes rameaux plutôt que de les tailler. Les bois de taille doivent être sortis du verger car leur broyage ne ferait que disperser l'inoculum.



Chancre sur rameau et sur fruits

(Crédit photo : FREDON-NA)

• Coup de soleil

Des cas de brûlures sur fruits (coups de soleil) ont été observés à la suite aux épisodes de fortes chaleurs.



Coup de soleil

(Crédit photo : A. BEZ- FREDON NA)

• Puceron cendré (*Dysaphis plantaginea*) et puceron vert (*Aphis pomi*)

La pression de pucerons cendré tend à diminuer, la population de pucerons verts est toujours présente dans certaines parcelles.

Présence d'auxiliaires dans les cultures (coccinelles ...).

Seuil indicatif de risque atteint dès que :

- le puceron cendré est observé dans la parcelle ;
- 15 % des bouquets occupés par le puceron vert.

Evaluation du risque

La période de risque liée aux dégâts causés par le puceron cendré est moins importante.



Pucerons sur pousse

(Crédit photo : A. BEZ- FREDON NA)



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>



Résistances aux produits de protection des plantes :

À la suite des prélèvements réalisés en 2019, 2020 et 2023, **des dérivés de sensibilité vis-à-vis de la substance active flonicamide ont été détectés en laboratoire**. Cela ne se traduit pas nécessairement pas une baisse d'efficacité en verger, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements au flonicamide.

• Puceron lanigère (*Eriosoma lanigerum*)

L'hyménoptère parasitoïde *Aphelinus mali*, spécifique du puceron lanigère (*Eriosoma lanigerum*), est un auxiliaire important à prendre en compte dans la gestion des parcelles. Ce parasitoïde naturel joue un rôle dans la régulation biologique du ravageur en pondant ses œufs à l'intérieur des pucerons, ce qui freine leur prolifération.

Seuil indicatif de risque :

10 % de rameaux colonisés par le puceron lanigère. Ce seuil pourra être relevé à 20 % en présence d'*Aphelinus mali*.



Pucerons lanigères sur rameau et fruits
(Crédit photo : A. BEZ- FREDON NA)

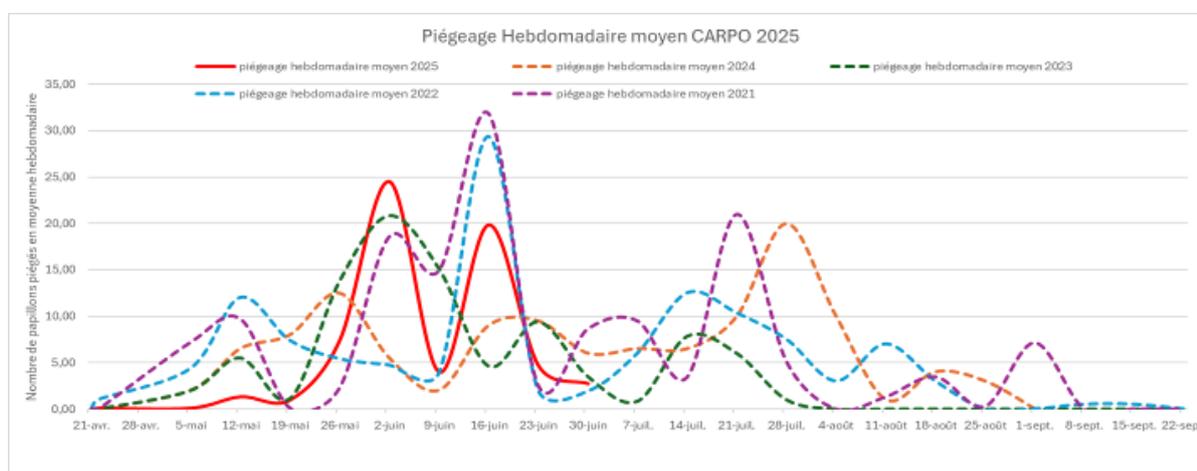
• Carpocapse (*Cydia pomonella*)

Observation des dégâts en culture biologique.

Le graphique ci-dessous montre la courbe de vol du carpocapse saison 2025.



Dégâts de carpocapse sur fruits
(Crédit photo : A. BEZ- FREDON NA)



Données de modélisation : selon les données du modèle Carpopapse DGAL-ONPV/INOKI® :

Selon les secteurs, au 02/07, les taux observés de la première génération sont les suivants :

- **Émergence** : Lubersac : 99 % - secteur précoce : 100 %
- **Ponte** : Lubersac : 93 % - secteur précoce : 96 %
- **Éclosion** : Lubersac : 84 % - secteur précoce : 90 %

La période à risque élevé d'éclosions s'achève.

Les premières émergences de la seconde génération (G2) sont prévues entre les **03 et 06 juillet**, suivies du **début des pontes entre les 05 et 08 juillet**, puis des **éclosions entre les 14 et 18 juillet**.

Evaluation du risque

La période à risque élevé de pontes devrait débuter mi-juillet et celle des éclosions à partir du 20/07.

Contrôle visuel du niveau d'attaque à la fin de la première génération de carpocapse des pommes

En fin de première génération, un contrôle du niveau de population permet d'évaluer l'efficacité des protections déjà mises en œuvre et d'ajuster la stratégie de gestion pour la seconde génération.

L'observation doit porter sur un minimum de 1000 fruits par parcelle homogène de 1 à 2 hectares, en inspectant au moins 50 arbres, dont 15 situés en bordure de parcelle. Les fruits doivent être prélevés de manière aléatoire, de chaque côté du rang et à tous les étages de l'arbre, avec une attention particulière portée à la partie supérieure de la frondaison.

Les fruits présentant des perforations caractéristiques du carpocapse sont dénombrés. Le seuil de dégâts acceptable en fin de première génération est fixé entre 3 et 5 pour mille.

Cette observation doit être réalisée à la fin des éclosions de la première génération, et avant l'apparition des premiers dégâts liés à la seconde génération. Elle est donc à planifier dès la semaine prochaine.

Pose des bandes pièges pour le suivi des populations du carpocapse des pommes

En complément du contrôle visuel de niveau d'attaque (comptages réalisés sur 1000 fruits) en fin de générations, les bandes-pièges permettent d'estimer les populations de larves diapausantes qui passeront l'hiver et donneront les papillons du premier vol de l'année prochaine.

Les bandes sont constituées de 2 couches de carton ondulé (environ 12 à 15 cm de large sur 40 cm de long), protégées éventuellement par un grillage en polyéthylène (pour éviter la dégradation des bandes et la prédation des larves par les oiseaux). Les bandes sont placées sur le tronc des arbres à 20-30 cm du sol. Pour une bonne estimation des populations, il faut 40 bandes par parcelle (jusqu'à 2-3 ha). Les bandes sont réparties au hasard : 30 dans le verger et 10 sur les arbres de bordure. Au moment du relevé, la présence de 0,5 à 1 larve en moyenne par bande est l'indice d'une population potentiellement importante pour l'année suivante. La pose des bandes pièges peut être réalisée dès à présent. Elles seront relevées en fin de saison (octobre-novembre).



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La confusion sexuelle est une stratégie respectueuse de l'environnement et non dangereuse pour l'utilisateur. Voir le BSV Hors-Série « [Confusion sexuelle en arboriculture](#) »

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>



Résistances aux produits de protection des plantes :

Dans le cadre du plan de surveillance des résistances 2025, une surveillance de l'évolution des résistances du carpocapse des pommes (*Cydia pomonella*) aux substances actives carpovirusine, emamectine, chlorantraniliprole et spinosad est prévue.

En cas de suspicions de résistance à ces substances actives, n'hésitez pas à nous contacter pour effectuer un prélèvement pour analyse en laboratoire : aline.bez@fredon-na.fr ; 06 24 47 05 07.

Des informations sur les résistances sont disponibles sur le site du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

- **Tordeuse orientale du pêcher (*Cydia molesta*)**

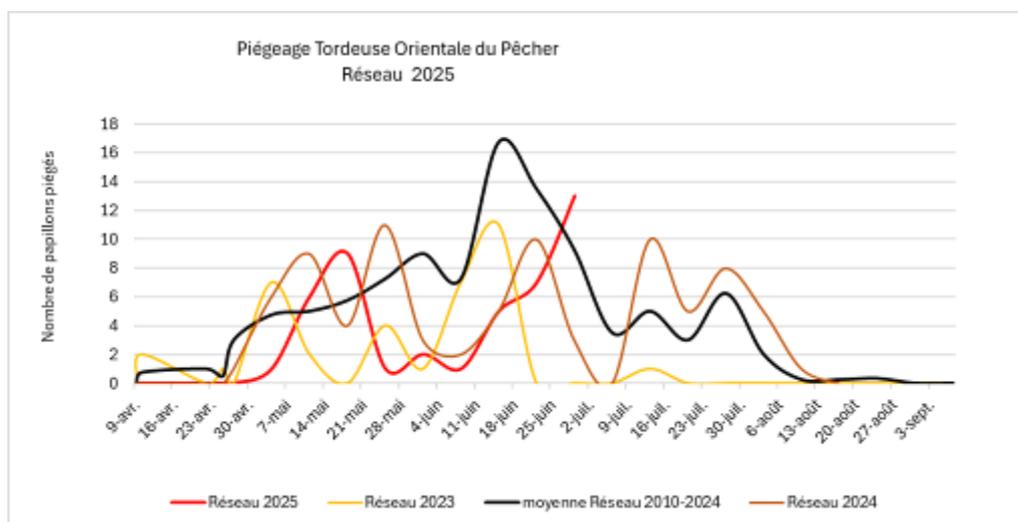
La première génération de la tordeuse orientale du pêcher provoque des dégâts sur les jeunes pousses du pommier, généralement visibles au mois de mai. Les générations suivantes, quant à elles, s'attaquent aux fruits. La présence de dégâts sur pousses constitue un indicateur d'une pression importante du ravageur, susceptible d'avoir un impact préjudiciable sur les pommes.



Tordeuse orientale du pêcher et Petite tordeuse des fruits
(Crédit photo :A. BEZ - FREDON NA)

Il est donc essentiel de maîtriser efficacement la première génération afin de limiter les dommages causés par les générations suivantes sur les fruits.

Le graphique ci-contre montre les captures enregistrées dans le secteur de Sarrazac (24) et de Méasnes (23). Les captures restent importantes.



Le modèle Tordeuse orientale DGAL-ONPV/INOKI® indique que le second vol (G2) est en cours.

Evaluation du risque

Le modèle prévoit une troisième génération (G3) :

Dans les secteurs précoces, le début des émergences est attendu à partir du **5 juillet 2025**, les pontes à partir du **8 juillet**, et les éclosions à partir du **13 juillet**.

Dans le secteur de Lubersac, représentatif du secteur pomicole, les émergences sont prévues pour le **13 juillet 2025**, les pontes pour le **17 juillet**, et les éclosions pour le **21 juillet**.



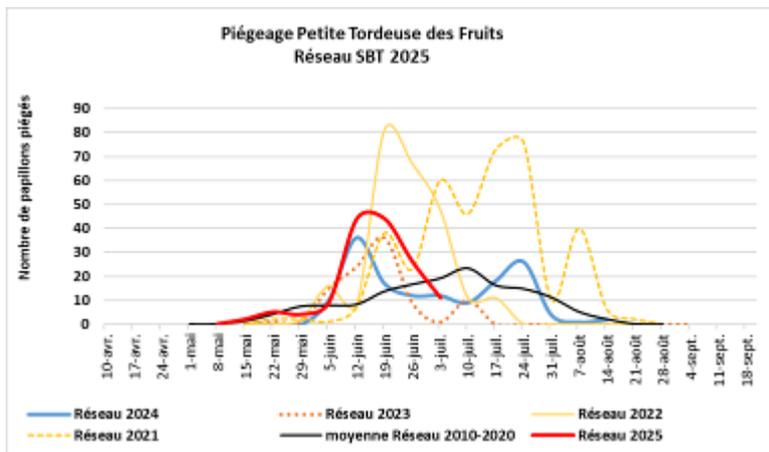
Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

• La petite tordeuse des fruits (*Cydia lobarzewskii*)

Le graphique ci-contre indique les captures dans les secteurs de Méasnes (23) et de Voutezac (19).

Les captures sont en baisse sur le secteur de Méasnes (23).



Evaluation du risque

La période à risque de pontes et d'éclosions est en cours.

• Acarien rouge (*Panonychus ulmi*)

Le seuil indicatif de risque est atteint si 60 % des feuilles de rosette sont occupées par au moins une forme mobile. Si au moins 30 % des feuilles sont également occupées par des phytoséiides (acariens prédateurs : *T. pyri*, *A. andersoni*...), le seuil peut être relevé à 80 %.

Evaluation du risque

Les conditions actuelles (temps sec et températures élevées) pourraient être favorables aux remontées des populations d'acariens. Les parcelles sont à surveiller.



Acariens rouges sur feuille
(Crédit Photo : FREDON NA)



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable ici : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.

• Punaises phytophages

Halyomorpha halys : la punaise diabolique

Cette espèce invasive et très polyphage peut être facilement confondue avec d'autres punaises autochtones, notamment *Rhaphigaster nebulosa*. Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter la page : <http://ephytia.inra.fr/fr/C/20532/Agiir-Punaise-diabolique>.



Coreus marginatus – Rhaphigaster nebulosa

(Crédit photo 2025 : A. BEZ - FREDON NA)

Certaines espèces de punaises sont susceptibles de causer des dégâts sur pommiers et poiriers. Les piqûres réalisées sur jeunes fruits entraînent des déformations caractéristiques (avec méplat au fond de la cuvette) donnant un aspect bosselé au fruit.

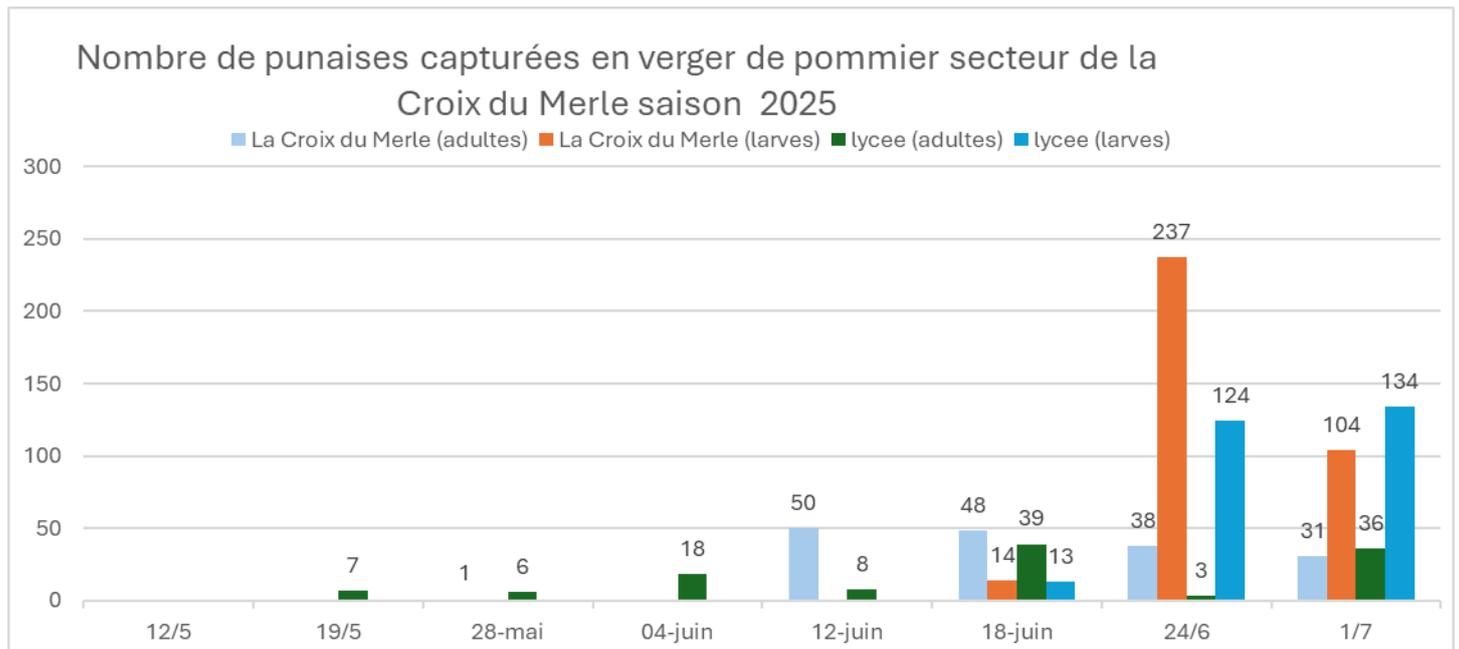
Dans la zone limousine un piège a été mis en place en parcelle de pommiers dans le projet MODHALYS. Cette semaine 40 punaises (22 mâles et 18 femelles) et 114 larves ont été piégées.

Projet MODHALYS, cliquer sur le lien suivant : [projet MODHALYS](#).



Différents stades Larves de Gonocerus – Larves d’Halyomorpha halys
(Crédit photo 2025 : A. BEZ - FREDON NA)

Deux autres pièges ont été posés début mai dans deux autres parcelles de pommiers. Total des captures cette semaine : 238 larves et 71 adultes sur le secteur Objat/voutezac.



Evaluation du risque

Le nombre de punaises (adultes et larves) capturées est toujours important; il est possible de réaliser des frappages en verger afin de détecter la présence de punaises.

• Cécidomyies

La cécidomyie des feuilles du pommier (*Dasineura mali*) et la cécidomyie des feuilles du poirier (*Dasineura pyri*) sont des moucheron (1,5 à 2 mm) qui pondent à l'aisselle des feuilles encore enroulées. Les larves piquent les feuilles qui restent enroulées longitudinalement. Ce ravageur a peu d'incidence dans les vergers adultes, mais il est problématique dans les jeunes vergers.

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.



Larves de cécidomyie

(Crédit Photo : A. BEZ - FREDON NA)

- **Psylle** (*Cacopsylla pyri*)

Les caractères distinctifs sont les suivants :

- Larves jeunes L1, L2, L3 : taille plus petite, couleur jaunâtre, ébauches alaires petites et séparées ;
- Larves âgées L4, L5 : plus grande taille, couleur brunâtre, superposition des ébauches alaires.

Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque 10 à 20 % des pousses sont occupées par de jeunes larves. Toutefois, en présence de punaises prédatrices telles qu'*Anthocoris spp.* et *Orius spp.* (avec une densité de 15 à 20 individus pour 50 frappages), ce seuil peut être relevé à 30 %, en raison de leur capacité à réguler naturellement les populations de ravageurs.

Evaluation du risque

Dans les parcelles infestées, il existe un risque de développement de miellat, suivi de fumagine, sur les pousses et les fruits.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Sur les parcelles à problème, il est possible d'utiliser de l'argile blanche comme barrière physique. Cette argile blanche naturelle très fine et exempte de fer n'est pas létale mais irritante et répulsive pour les psylles adultes. Elle perturbe ainsi le dépôt d'œufs et peut permettre de ralentir la prolifération des psylles. L'intervention est à renouveler en fonction des lessivages et de la croissance de la pousse.

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Méthodes alternatives :

Afin de limiter le développement de ce ravageur en cours de saison, il est essentiel de maintenir un bon équilibre végétatif, en pratiquant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée, afin d'éviter les excès de vigueur qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger, en particulier les punaises prédatrices telles qu'*Anthocoris* et *Orius*, joue un rôle clé dans la régulation des populations de psylle. Il est donc important de préserver ces auxiliaires, notamment en maintenant un environnement favorable à leur présence.



FOCUS Auxiliaires

Chrysopes

Appartenant à la famille des Chrysopidés, les chrysopes (160 espèces) ont de grandes ressemblances morphologiques avec les hémérobes. Les chrysopes adultes sont reconnaissables par leurs 4 ailes longues et nervurées, leur couleur verte, leurs longues antennes et leurs abdomens allongés. L'espèce la plus connue est *Chrysoperla carnea*, décrite pour la première fois en 1836. On les retrouve essentiellement dans les cultures maraichères (aubergines, poivrons, etc..) et fruitières.

Cycle biologique

Le développement des chrysopes est fortement influencé par la température. Le développement de l'oeuf à l'adulte dure environ 70 jours alors que la durée de vie de cet insecte peut atteindre jusqu'à 2 mois.

Rôle(s) d'auxiliaire

Ce sont les larves de chrysopes qui ont une activité prédatrice. La larve de *Chrysoperla carnea* est notamment prédatrice de pucerons. Une larve peut consommer jusqu'à 400 pucerons durant leur développement. C'est au cours du dernier stade larvaire que la consommation de pucerons est la plus importante.



Les notes sont accessibles en cliquant sur les liens ci-dessous.



Ces documents ont été réalisés par un collège de rédacteurs, associant des membres du MNHN, des référents experts de la DGAL, des agents du BSV mais aussi des acteurs du réseau BSV de plusieurs chambres régionales d'agriculture, du CIRAD, de l'INRAE ainsi que des professionnels producteurs agricoles.

Guide fruits à pépins

Guide de l'observateur Fruits à pépins pour vous aider

Un Guide de l'Observateur fruits à pépins a été édité par le réseau des BSV Arboriculture fruitière Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, ... pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateur fruits à pépins](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier / Poirier – Edition Zone Limousin sont les suivantes : FREDON Nouvelle-Aquitaine, la Chambre d'agriculture de Corrèze, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, SICA du Roseix, la Coopérative fruitière de Pompadour, le CFPPA de Saint-Yrieix-La-Perche et l'exploitation du LEGTPA de Brive Voutezac.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".